



Numéro 80 – 26 juin 2018

CHSCT SEANCE du 26 juin 2018

Représentants de l'administration:

M. MORICEAU, M. JOUVE, Mme JBIRANE, Mme ANGLADE

Représentants des personnels :

CGT- Finances Publiques : M. HINDERSCHID (T), M. TEUILLIERAS (T), M. VEYLET (S)

CGT-FO : M.BASTIEN (T)

SOLIDAIRE : M. GRIFFAULT (T), M. GALLOT (T)

Mme DUFAU, assistante sociale

M. MORICEAU ouvre la séance après s'être assuré que le quorum est atteint.

I – Approbation du procès verbal de la réunion du 3 avril 2018 (pour avis) :

Sans observation le PV de la réunion du 3 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

II – L'organisation RH en environnement SIRHIUS (pour avis) :

M. MORICEAU présente l'organisation des RH en environnement SIRHIUS comme précédemment au CTL. Il rajoute que le directeur général adjoint s'est excusé pour les dysfonctionnements que rencontre la mise en place de cette application. Celle-ci n'était pas calibrée pour une telle affluence (150 000 agents concernés). Il précise que, compte tenu de cela, il n'envisage pas de toucher aux effectifs du service RH local jusqu'à la fin de l'année.

M. HINDERSCHID (CGT) s'inquiète de possibles dysfonctionnements similaires lors de la demande importante de connexion que représentera le vote électronique en fin d'année.

M. MORICEAU assure qu'il n'y aura pas de problèmes de cet ordre car ceux-ci étaient purement applicatifs donc pas liés à la capacité du réseau. Des problématiques liées à l'établissement de la paye subsistent, ils doivent être solutionnés pour la fin de la semaine.

M. HINDERSCHID (CGT) demande pourquoi le CHSCT est consulté pour avis alors que le CTL a juste été informé de cette transformation.

M. MORICEAU répond que c'est une décision de la centrale, qu'il aurait dû convoquer le CHSCT avant le CTL mais que pour des raisons de calendrier cela n'a pas été possible. Il met ce point de l'ordre du jour au vote.

VOTE : 4 contre (2 CGT, 2 SOLIDAIRES) ; 1 abstention (FO)

M. HINDERSCHID (CGT) déclare que le vote CGT est l'expression de l'opposition de son organisation aux suppressions d'emploi que cela va entraîner. De plus cela pourrait préfigurer d'un service RH multi-directionnel, voire interministériel.

III – Exercice d'évacuation du 8 juin 2018 – bâtiment Q :

Mme JBIRANE présente le compte-rendu de l'exercice d'évacuation du 8 juin 2018 au bâtiment Q. Il s'est passé dans de bonne condition sans refus de participation. Quelques éléments sont toutefois à corriger :

- aucune porte coupe-feu ne s'est fermée,
- quelques fenêtres n'ont pas été fermées,
- les serre-files n'ont pas compté leurs personnels évacués.

L'entreprise SAMI 15, après vérification, indique que les portes coupe-feu ne se ferment que lors d'un départ de feu réel, elles ne se ferment pas automatiquement lors d'un déclenchement manuel.

M. MORICEAU, en accord avec les organisations syndicales, prévoit de réaliser un exercice d'évacuation du bâtiment dans des conditions les plus proches possibles d'un réel sinistre (sans être prévenu au préalable, avec les services de secours et des dégagements de fumée).

IV – Examen du Registre Santé et Sécurité :

Mme ANGALDE fait lecture des demandes portées sur le registre santé et sécurité :

- des souris sans fil ont été fournies suite aux demandes formulées à la BDV, à la direction, à l'audit, au SFDL. Il reste à satisfaire des demandes à la trésorerie de Vic-sur-Cère et au service budget-logistique (fiche de proposition à étudier) ;
- une demande de souris ergonomique au service CEPL sur avis du médecin de prévention (fiche de proposition à étudier) ;
- un siège ergonomique pour l'agent qui tient la permanence à Laroquebrou (demande satisfaite) ;
- 4 rehausseurs d'écran à la trésorerie de Chaudes-Aigues (fiche de proposition à étudier) ;
- problème de câbles avec risque de chute au service FCE (intervention des agents de service faite) ;
- demande de nettoyage des vitres du CDIF qui sont excessivement sales (une étude pour le nettoyage des vitres des 3 bâtiments se situant place de la Paix est en cours) ;
- problèmes de nettoyage insuffisamment bien réalisé à la direction (un cahier de liaison sera mis à la disposition des agents du bâtiment afin d'y inscrire les diverses remarques relatives au ménage ;
- à la direction demande de remplacement des désodorisants en aérosol par des désodorisants solides (demande de devis en cours) ;
- le ménage de la trésorerie principale d'Aurillac reste superficiel (le chef de structure a rencontré l'agent chargé du nettoyage afin de mieux organiser les choses) ;
- une demande d'installation de vidéosurveillance au guichet de la trésorerie principale d'Aurillac. (La réglementation de la direction générale ne prévoit pas la possibilité d'équiper les services de ce type de matériel).

M. HINDERSCHID (CGT) rétorque que cette réponse est fautive. La réglementation prévoit la possibilité d'équiper les services de télé-protection dans des conditions clairement définies, l'installation de cet équipement est donc tout à fait possible. Pour autant cela ne lui semble pas être la solution la plus adaptée pour éviter les agressions au guichet. Dans le cas de la trésorerie principale l'installation d'un bouton d'appel pour alerter les collègues en cas de problème et le prolongement en hauteur de la vitre de protection jusqu'au plafond afin d'éviter tout jet d'objet seront de nature à sécuriser l'agent d'accueil.

M. MORICEAU pense quant à lui que la mise en place, très prochaine, de guichets sans espèces solutionnera ce type de problème.

V – Budget 2018 : fiches de proposition (pour avis) :

Mme JBIRANE liste les fiches de propositions suivantes retenues par les membres du CHSCT :

- formation habilitation électrique pour un agent de service : 744,60 € ;
- formation défibrillateur pour 11 personnes du bâtiment Q et 11 personnes du CFP de Mauriac : 440 € ;
- formation initiale à la self-defense pour 10 personnes en complément de la première session : 970 € ;
- remplacement des luminaires par du LED au SPFE : 2 946,60 € ;
- achat de deux miroirs de circulation pour le parking de la direction : 219,80 € ;
- achat de 10 rehausseurs d'écran : 286,70 € ;
- achat d'une souris ergonomique, service CEPL : 14,76 € ;
- achat d'un marche-pied pour la trésorerie de Riom-ès-Montagnes : 14,95 € ;
- achat de deux gardes-corps pour la trésorerie de Saignes : 71,88 € ;
- achat de deux rouleaux de bandes adhésives (zone à risques) : 195,00 € ;
- installation d'une porte coupe-feu à la trésorerie de Saignes : 448,80 € ;
- constitution d'un stock de 10 souris sans fil : 62,35 €.

Il reste donc 4 329,82 € disponibles sur le budget 2018 du CHSCT. Après concertation avec les représentants du personnel M. MORICEAU envisage différentes possibilités d'utiliser ce reliquat :

- anticiper le remplacement des éclairages du rez-de-chaussée de la direction par des LED,
- satisfaire les demandes des nouveaux entrants dans le département si besoin exprimé,
- procéder aux remplacements de BAES et d'extincteurs.

VI – Questions diverses :

M. HINDERSCHID (CGT) relaie l'inquiétude des agents de la trésorerie de Murat quant à leur déménagement prévu fin juillet compte-tenu de l'état d'avancement des travaux du nouveau local.

M. MORICEAU confirme que le déménagement est bien prévu les 25, 26, 27 juillet. Il se rendra sur place la semaine prochaine afin de s'assurer que les délais seront bien respectés.

M. HINDERSCHID (CGT) demande si la réparation du rideau métallique de l'entrée de la trésorerie de Saignes a bien été réalisée car l'accueil du public par la porte-fenêtre latérale n'assure pas un degré de sécurité et d'accessibilité suffisant.

Mme ANGLADE indique qu'un devis de remplacement a été validé, les travaux doivent être réalisés rapidement.

M. HINDERSCHID (CGT) réitère les questions diverses formulées lors du dernier CHSCT qui restaient en suspend :

- finaliser les travaux de peinture du box d'accueil de la trésorerie principale d'Aurillac (travaux réalisés) ;
- solutionner les problèmes de la rampe d'accès à Mauriac (le maître d'œuvre a été sollicité sans réponse de sa part à ce jour) ;
- réparer la porte arrière du CFP de Saint-Flour (sans solution à ce jour) ;
- installer la vitrophanie au bâtiment Q selon les demandes exprimées (installation réalisée) ;
- résoudre les problèmes de fils et de câbles au sol dans quelques bureaux du bâtiment Q (le recensement reste à faire).

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 11h45.